



# SOREDE LAVAIL

## REUNION DE QUARTIER

### REUNION DU 28 mai 202'

#### Présents :

- M. le Maire, Yves PORTEIX
- M. le Brigadier-Chef Olivier Castelnaud
- La déléguée du quartier, Viviane TAUZIN
- L'adjoint au Services Technique, Julien SALES
- Le rédacteur, Jean-Marc RONFLARD
- Les habitants, 22 personnes



En introduction, Pascal de la communauté de communes a présenté l'état d'avancement du compostage et la possibilité de commander des composteurs en bois gratuitement. (Fabriqués à l'ESAT de SOREDE).

Le représentant d'un « collectif » prend la parole au nom des habitants du hameau pour dénoncer une différence de traitement entre le hameau et le village, avec une rupture de l'égalité républicaine.

Rien ne serait réalisé à Lavail, l'antenne SFR ne fonctionne plus, il y a des problèmes d'accès à la fibre, il n'y a pas de transport scolaire et en plus la date de cette réunion fut modifiée au dernier moment, sans que la déléguée de quartier n'ai été informée.

M. le Maire réfute ces arguments ; tout ne relève pas du Maire !

## **RESEAU MOBILE**

L'antenne est située en zone blanche. C'est l'Etat et l'ARCEP qui ont confié la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage à SFR pour le compte des 4 opérateurs accessibles par cette antenne, (contrairement à l'antenne Free pour la Vallée Heureuse qui n'est accessible que par les abonnés à Free). Il y a là un avantage certain pour les habitants qui ne sont pas obligés de changer d'opérateur.

L'implantation fut réalisée par les ingénieurs réseau en fonction de la couverture de la vallée et de la communication avec les autres antennes, en particulier celles du Néoulous. SFR est une société privée filiale du groupe Altice France.

Après une première panne en 2023, elle fonctionne à nouveau en juin 2023, avant une nouvelle panne depuis le 27 février

Il s'agit d'une obligation légale et SFR, société privée, a en charge cette antenne.

Le Maire a alerté les autorités mais il ne peut intervenir pour réparer cette installation et la municipalité n'a aucun moyen d'action.

La réponse de la préfecture vous a été transmise avec une date de remise en service pour le 29 mai.

NOTA : L'antenne fut remise en service le 29 mai au soir.

## **LA FIBRE**

La fibre est déployée par le département qui assure la maîtrise d'ouvrage du réseau Numérique 66. Une délégation de Service Public est signée avec Altitude Infra (THD 66). Le projet de 155 M€ est cofinancé par l'Etat, la Région, le Département et Altitude Infra.

La municipalité n'est pas directement concernée, mais elle assure son rôle de facilitateur avec des réunions régulières.

La liste des problèmes devait être transmise à la mairie après la réunion de quartier du 5 juin 2023.

Plusieurs habitants évoquent le mauvais élagage et le risque futur que les câbles soient abimés par la végétation. Un point sera fait sur les obligations de chacun.

Compte tenu de son isolement, Lavail fut la première zone « fibrée » de la commune. Encore une différence de traitement !

Un état des lieux précis est à nouveau demandé à Viviane en séance.

Après discussion et interrogation des habitants, à la fin de la réunion, la liste des problèmes se réduit à une personne : Mme ASNI. Ce cas sera étudié avec Numérique 66.

## **TRANSPORT SCOLAIRE**

Le transport scolaire vers un collège est de la compétence de la Région.

M le Maire a sollicité les représentants de la Région et le conseiller Régional de Saint André.

Mais la région ne prend plus en charge le transport s'il n'y a pas au moins 3 élèves.

Là encore M. le Maire a sollicité vivement les autorités.

Chacun peut entendre que la collectivité de Sorède ne peut prendre en charge ce transport individuel vers un collège qui dépend, lui, du département.

## **SECURITE**

Les actions réalisées en 2021, 2022 et 2023 concernant le stationnement et l'accès des véhicules seront reconduites en 2024.

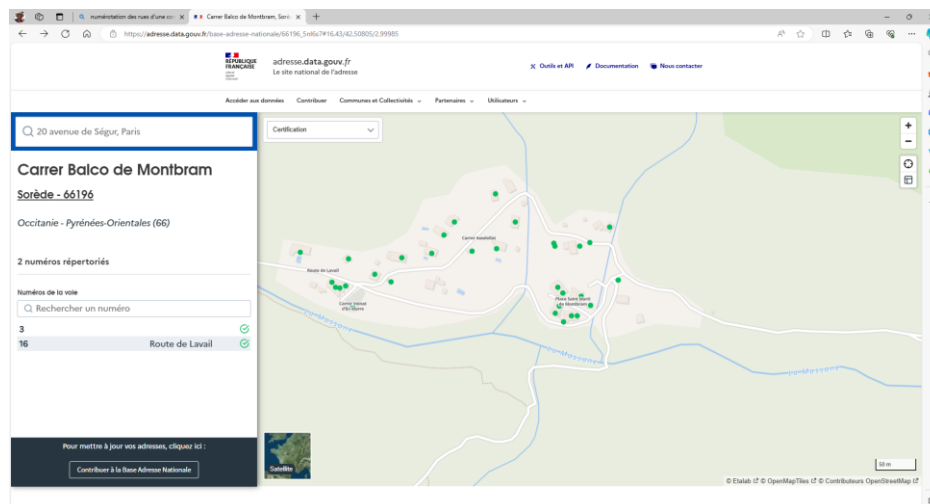
- Un ASVP sera présent du 15 juin au 31 août, de 9h à 18 h.
- Un vigile circule dans le hameau les 2 mois d'été en début et en fin de nuit
- Les personnes présentes confirment que la situation a évolué favorablement.
- Le badges pour les habitants et leurs familles ou locataires sont distribués en séance.

## DIVERS

Il est demandé l'état d'avancement de la numérotation obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004. L'avancement est accessible sur le site data.gouv.fr. On relève l'avancement suivant :

**Les adresses sont en cours de certification par la commune.  
Actuellement, 2415 / 2417 adresses (99,9%) sont certifiées**

Par exemple pour Lavail :



Une discussion s'engage sur l'entretien de l'Eglise, en particulier avant des obsèques.

M. le Maire rappelle que les Eglises ne sont plus gérées par la commune depuis la loi de 1905, mais que, s'il avait été prévenu préalablement, dans le cadre « du vivre ensemble », la commune serait intervenue, surtout pour le décès de Jacques Estève auquel M. Le Maire rend l'hommage sincère qu'il avait prévu en début de réunion.

L'entretien du cimetière sera programmé fin octobre 2024.

Une proposition sera faite par Viviane pour installer un point d'eau, avec bouton poussoir, sur le passage des randonneurs.

Un défibrillateur sera demandé au département.

Julien interviendra dans les prochains jours pour le débroussaillage.

De cette réunion il ressort que le Maire ne peut pas tout, il y a d'autres pouvoirs, d'autres administration, des délégations de service...

Mais c'est le point d'entrée du vivre ensemble et du dialogue.

La réunion se termine par un pot offert par la commune et les discussions se poursuivent...